PROCÉDURE POUR LES INSCRIPTIONS SAISON 2026-2027

Les inscriptions en ligne sont maintenant disponibles.

Vous devez aller sur le lien suivant : AHM SOULANGES (spordle.com)

IMPORTANT :

1- **Option de paiement**, uniquement par carte de crédit. Si vous changez de carte de crédit entre le prélèvement de vos versements, il est de votre responsabilité d'aller les modifier les informations de cette dernière dans votre MON COMPTE (myaccount.spordle.com)
2- **Modalité de versement** : Possibilité de trois, lorsque l'inscription est complétée avant le 31 juillet 2026.
3- **Rabais familial** : Un rabais familial de **200$** est accordé pour les 3e enfants et les suivants. **Très important,** tous les enfants doivent être inscrit en même temps pour vous prévaloir du rabais familial. **Aucun rabais ne sera appliqué de façon rétroactive**.
4- Si le paiement n'est pas complet, au 1 septembre 2026, l'AHMS se donne le droit de refus l'accès sur la glace au joueur.

PROCÉDURE POUR UN NOUVEAU JOUEUR :

Vous devez utiliser le même lien ci-haut.

Vous allez cliquer sur « S'inscrire maintenant », ensuite vous devez sélectionner « inscrire un nouveau participant ». Vous allez créer le dossier de votre enfant et procéder à son inscription en ligne. Prenez note que le dossier, l'inscription et paiement de votre enfant auront un statut « temporaire-en attente » jusqu'à la validation des documents demandés (les **deux preuves** de résidence et preuve de naissance). Lorsque le dossier de votre enfant aura été approuvé, le paiement sera prélevé.

Les preuves de résidence acceptées sont : compte téléphone, internet, Hydro-Québec, compte de taxes, confirmation d'inscription à l'école (la date bien visible).

Veuillez noter que le permis de conduire et un bail ne sont pas acceptés comme preuve de résidence.

Pour toutes informations sur les inscriptions vous pouvez contacter Joanne par courriel :
registraire@hockey-ahms.com